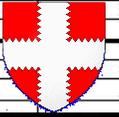


Le journal de

STEENWERCK



Rentrée 2014 : première étape des TAP (Temps d'activités péri-éducatives)
Un bel éventail de propositions pour les élèves de Steenwerck !



20 et 21 septembre
La ducasse de la Croix-du-Bac :
que du bonheur !



28 septembre
La brocante :
toujours plus !

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Compte-rendu du conseil municipal
Les résultats des élections européennes
Installation des rythmes scolaires
Retour en images sur les centres de vacances de juillet
Les jardins familiaux
Du côté des Seniors
Informations du CLIC
Travaux de voirie et réunion avec les commerçants de Steenwerck
Les chapelles de Steenwerck attirent toujours !
Les arbres, un milieu vivant
Concert de l'harmonie municipale de Steenwerck
Inscriptions à l'école de musique
Invitation au repas dansant des amis du temps libre
Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
Lancement du réseau de la Serpentine
Programmes de la ducasse de la Croix du Bac
Des nouvelles de la médiathèque de la Croix du Bac
Vente de « fringues » avec Allo Ass Mat
Les rendez-vous du musée de la Vie Rurale
Rencontre avec Jennifer Rauwel, professeur de danse
Les inscriptions à l'Atelier Danse
Programme et réservation pour la 58^{ème} Journée Stop
Des nouvelles de Familles Rurales
Une nouvelle ceinture noire au judo
Ouverture d'un cours de ki shin tai jitsu à Steenwerck
Basket Club de Steenwerck, news et inscriptions
Inscriptions au Fitness de Steenwerck
Journée découverte au Tennis club de Steenwerck
Le Club des Archers steenwerckois champion de France !
Inscriptions au Club des Archers steenwerckois
Assemblée générale de Amicale pour le don du sang bénévole de Steenwerck
Attention au monoxyde de carbone !
Communiqués de la CAF et de la Préfecture du Nord
Informations municipales
L'agenda des fêtes et manifestations à Steenwerck

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

Chers steenwerckois,



Joël Devos,
Maire de Steenwerck

L'été se termine et l'heure de la rentrée scolaire a sonné.

Pourtant cette rentrée 2014 aura un goût nouveau car c'est en septembre qu'entrera en application la Réforme des Rythmes Scolaires !

Désormais, afin de mieux répartir le temps de travail sur la semaine de nos petites têtes blondes, le mercredi matin devient jour de classe et un après-midi, le mardi pour Jean Monnet et le jeudi pour Le Tilleul, sera consacré à des activités périscolaires facultatives.

Ces activités essentiellement artistiques, culturelles, manuelles ou sportives permettront aux enfants de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, pourquoi pas de nouvelles passions, venant compléter les apprentissages fondamentaux de leur scolarité traditionnelle.

Bon vent à cette expérience qui fera intervenir 14 intervenants pour lesquels cette réforme est aussi une aventure hors du commun !

Septembre c'est aussi la fin des vacances pour la majorité d'entre-nous et si le temps maussade a déçu les adeptes de la plage et des sports nautiques il a, en contrepartie, favorisé la visite des musées et des trésors architecturaux dont notre pays regorge ou encore fait la joie de la ville d'Aurillac, capitale du parapluie français... !

Mais cet été fut aussi et plus tragiquement le théâtre d'évènements graves et dramatiques tel que ce virus maléfique qui se répand en Afrique sur des populations dépourvues de tout traitement, le conflit Russo-Ukrainien, les réactions d'Israël qui réagit brutalement aux provocations incessantes des extrémistes du Hamas ce qui régénère des réflexes antisémites regrettables, ou encore les exactions des Djihadistes rétrogrades du Nord de l'Irak à l'encontre des Kurdes et des chrétiens obligés de fuir leur pays par milliers. On peut amèrement regretter à cet égard l'attitude affligeante de la majorité des états européens qui reste sourde aux pressions louables de la diplomatie française pour une action rapide et d'envergure d'aide aux populations persécutées.

Une embellie toutefois en cette toute fin d'été, l'excellente performance des athlètes français aux championnats d'Europe d'athlétisme. Bravo la France !

Bonne reprise à toutes et à tous.

Bien cordialement

Joël Devos

Etat civil

Naissances

TURF Emma	144 rue de Bac Saint Maur	née à Armentières	le 22 mai 2014
COPPIN Axel	9 rue du Bailli Beye	né à Armentières	le 25 mai 2014
DRODE Ariane	817 Route du Doulieu	née à Armentières	le 03 juin 2014
COSTENOBLE Lilyan	12 bis rue de la Philippoterie	né à Lille	le 09 juin 2014
SAMYN Logan	2 Allée du Temps Libre	né à Armentières	le 03 juillet 2014
DELPORTE Miley	1A rue des Clinques	née à Armentières	le 08 juillet 2014
CORBET Emma	2 rue du Beaumart	née à Armentières	le 11 juillet 2014
CLARISSE Maxime	6 Rés. des Prés du Bourg	né à Armentières	le 16 juillet 2014
MOREL Victoire	16 rue de l'Épinette	née à Lille	le 19 juillet 2014
RUCKEBUSCH Noa	35 Rés. des Prés du Bourg	né à Armentières	le 31 juillet 2014
LEUREGANS Ninon	11 rue de Bac Saint Maur	née à Armentières	le 05 août 2014

Mariages

COSSART Michel et GOEMINE Sylviane	le 26 juillet 2014
SPETEBROOT François et BENOIST Marion	le 02 août 2014

Décès

LEROY épouse COSTENOBLE Alice, 11 rue de la Gare	à La Chapelle d'Armentières (83 ans)
CAPELLE épouse BOUTE Danièle, 51 rue du Pont d'Achelles	à Lille (66 ans)
GLORIAN veuve VANDENBOSSCHE Jacqueline, 1 rue d'Enfer	à Comines Warneton (94 ans)
FACON Olga, 24 rue du Stade	à Steenwerck (89 ans)
POCHEZ épouse HOORNAERT Martine, 28 rue de Bac Saint Maur	à Lille (53 ans)
BOULINGUIEZ Sébastien, 17 Rés. des Jardins Deberdt	à Berthen (30 ans)
VANDENMESSINCK Christian, 4 rue de Bac Saint Maur	à Steenwerck (50 ans)
GUILBERT Alphonse, 8 rue du Séquenteau	à Armentières (91 ans)
HOUCKE Henri, 43 rue du Stade	à Lille (78 ans)
CRUDEL Paul, 24 rue du Stade	à Armentières (91 ans)
CHANTRY Paul, 24 rue du Stade	à Steenwerck (87 ans)
DUPUIS épouse CARLIER Marie-Madeleine, 5 Grand'Rue	à Armentières (65 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjoints : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ Mr Allossery, Député : pour un rendez-vous, contactez la mairie d'Hazebrouck au 03.28.43.44.45 et demandez le secrétariat du Maire.
- ♦ M. Vandevoorde, Conseiller Général : le 1^{er} samedi du mois
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h à la Maison Leplus
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à nouveau à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : permanences d'accueil au public :
 - chaque vendredi de 16 h à 18 h 30
 - permanences téléphoniques : chaque mardi de 11 h 30 à 12 h 30.
 - pour tous renseignements, contactez Anne LEBRUN, animatrice et responsable du RAM au 03.28.41.71.65
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte-rendu du conseil municipal

Décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 02 Juillet 2014 sous la Présidence de Joël DEVOS, Maire

Ordre du Jour:

1 Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Deux délégations concernant le droit de préemption urbain (DPU) doivent être précisées pour les rendre conformes au Code Général des Collectivités Territoriales, ceci à la demande des services préfectoraux.

2 Composition de la liste de présentation de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il s'agit également d'une régularisation de la liste proposée par le Conseil Municipal, l'un des membres proposés ne payant plus d'impôts sur Steenwerck.

3 Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'au regard de l'article l2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Monsieur le Maire présente les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

4 Cession d'un terrain à bâtir rue du Musée.

Il est proposé au Conseil Municipal de vendre un terrain à bâtir de 1156m², situé rue du Musée au prix de 126 000 € et de donner mandat à Maître BURET pour réaliser cette opération.

5 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "JSS Football" pour l'organisation d'une rencontre avec les anciens joueurs du LOSC.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500€, est attribuée à la "JSS " et destinée à financer une rencontre avec les anciens joueurs du LOSC club avec qui elle est en partenariat.

Cette rencontre se déroulera le 05-07-2014 sur le terrain de Football de Steenwerck.

6 Annulation de la subvention

L'association "Ducassociation Crucibatienne" ayant fait part de sa dissolution, la subvention qui lui avait été accordée est annulée et le montant sera reversé aux associations qui ont souhaité maintenir et participer à l'organisation de la ducasse du hameau :

- 50€ à l'association " Boules, Pétanque et quilles".
- 100€ à l'association " Les Archers Steenwerckois".
- 200€ à l'association "l'APE du Tilleul".
- 1 050€ à l'association de " La Médiathèque de La Croix du Bac".

7 Enveloppe budgétaire des accueils de loisirs, été 2014.

L'enveloppe budgétaire se calcule, par centre, en multipliant les bases de calcul énoncées ci-dessous par le nombre de journées enfants inscrits :

Pour le mois de juillet:

Maternelle **3,12€**.

Primaire **3,94€**.

Point jeunes **8€43**.

Pour le mois d'août:

Maternelle **4,14€**.

Primaire **5,36€**.

Les tarifs énoncés ci-dessus couvrent les frais liés au fonctionnement et au transport.

Fonctionnement des accueils aux dates suivantes:

Du lundi 7 juillet au vendredi 1 août 2014 = **19 jours**.

Du lundi 4 août au vendredi 22 août 2014 = **14 jours**.

8 Fixation des tarifs Cantine-Etude-Garderie 2014-2015.

- Tarif d'un repas pour les enfants de l'école du Jean Monnet et celle du Tilleul **3,40€**.
- Tarif de l'étude, proposition d'un forfait mensuel à **12,35€**.
- Tarif de la garderie, il est proposé au CM de s'aligner sur les tranches de Quotient Familial déjà définies pour les accueils de loisirs, à savoir:
 1. QF de 0 à 600 **0,50€** pour une demi-heure.
 2. QF de 601 à 1000 **0,60€** pour une demi-heure.
 3. QF de 1001 à plus **0,70€** pour une demi-heure.

9 Fixation des tarifs des Temps d'Activités Péri-Educatives (TAP) 2014-2015.

La mise en place de la Réforme des rythmes scolaires entraîne pour la commune une dépense importante.

Le coût de l'organisation des TAP est ainsi estimé à **66 000€**.

Pour la première année, la commune va bénéficier d'une aide de l'**Etat** et d'une autre de la **CAF** pour un montant total de **31 000€**. **35000€** restent ainsi à la charge de la commune.

Compte tenu de ces éléments et dans le souci de proposer des activités de qualité, une participation des familles est demandée.

Cette participation qui ne couvrira que partiellement cette dépense supplémentaire a été fixée en fonction des revenus familiaux (quotient familial) afin de ne pas pénaliser les enfants des familles les plus modestes.

Les montants suivants sont adoptés pour chaque période inter-vacances :

- QF de 0 à 369 : **gratuit**
- QF de 370 à 599 : **5€**
- QF de 600 à 999 : **7,50€**
- QF de 1000 et plus : **10€**

10 Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés au bénéfice des communes adhérentes au SIECF.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune, d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel et des services associés, une convention sera signée dans ce sens.

11 Taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande des collectivités locales par les personnels relevant de l'enseignement public.

Afin de prendre en compte la nomination d'un Professeur des écoles au grade de Professeur « Hors classe », les taux de rémunération des heures d'études sont ajustés en conséquence

12 Indemnités de gardiennage des églises pour l'année 2014.

Le montant de l'indemnité de gardiennage des églises est fixé par une circulaire préfectorale. Montant 2013 reconduit en 2014 soit 119,55€ par église

13 Avis du Conseil Municipal sur une demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale

Avis favorable à l'affiliation volontaire au Centre de gestion 59 du Syndicat Mixte Intermodal Régional du Nord.

14 Signature d'une convention avec la société "Orange" relative à l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication dans le cadre du réaménagement du carrefour de la Croix du Bac.

La mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques "d'orange" est prévue ce qui nécessite la signature d'une convention.

15 Signature d'une convention de servitudes avec la société "ERDF" relative à des travaux de mise en discrétion du réseau Basse Tension dans le cadre du réaménagement du carrefour de la Croix du Bac.

L'effacement des réseaux publics aériens de distribution d'électricité, rue de la Lys, rue du Séquenteau, rue de l'Épinette, rue de Bac saint Maur est prévu. Ces différents travaux seront pris en charge par ERDF.

Une convention avec ERDF sera signée dans ce sens.

16 Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Afin de participer à l'effort de réduction des déficits publics, l'ÉTAT prévoit de diminuer sensiblement les dotations attribuées aux collectivités locales au cours des années 2015-2017 (28 milliards d'€ en cumulé).

L'association des Maires de France (AMF) souhaite réagir fortement sur une telle politique qui risque de mettre en péril les équilibres financiers des collectivités.

L'AMF demande donc d'adopter la motion de soutien à son action pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'ÉTAT.

17 Motion du Conseil Municipal pour l'implantation d'un appareil IRM au Centre Hospitalier d'Hazebrouck.

Le 28 mai 2014, Monsieur le Maire d'Hazebrouck, a été élu Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Hazebrouck. Il a d'emblée rappelé l'ambition de l'hôpital de se doter d'un IRM.

Il est demandé au CM de réaffirmer la nécessité d'implanter un tel équipement au centre Hospitalier, projet refusé par l'Agence Régionale de Santé en date du 14 janvier 2014.

18 Versement d'une subvention exceptionnelle au "Cercle Saint Joseph" de Steenwerck.

Dans le cadre du financement d'un projet humanitaire sur le sol Marocain, deux jeunes Steenwerckois vont participer au "4 L Trophy".

Considérant le bien-fondé de cette action, une subvention de 200€ est accordée au Cercle St Joseph.

19 Admission en non-valeur de titres irrécouvrables.

Admission en non-valeur de titres de l'exercice 2013 pour un montant global de 220,15€ tel que proposé par Monsieur le Trésorier Principal de Bailleul

20 Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Pas-de-Calais.

Une convention d'objectifs et de financement est proposée par la CAF du Pas-de-Calais, appelée "aide aux vacances et aux temps libres" pour les personnes qui en dépendent.

21 Tirage au sort du Jury Criminel pour l'année 2015.

Lors de cette séance de CM, une liste de neuf personnes de plus de 23 ans a été tirée au sort sur la liste électorale. Ces personnes sont susceptibles d'être convoquées en 2015, de façon à composer un jury criminel d'un procès en Cour d'Assises.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

Les résultats des élections européennes de mai 2014

ELECTIONS EUROPEENNES

25 Mai 2014

	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Total	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Nombre d'électeurs inscrits	865		735		1035		2635	
Nombre de votants	427	49.4%	378	51.4%	510	49.3%	1315	49.9%
Nombre de votes blancs	17	4.0%	9	2.4%	22	4.3%	48	3.7%
Nombre de bulletins nuls	2	0.5%	5	1.3%	5	1.0%	12	0.9%
Nombre de suffrages valablement exprimés	408	95.6%	364	96.3%	483	94.7%	1255	95.4%

Lutte ouvrière : faire entendre le camp des travailleurs	Eric PECQUEUR	2	0.5%	6	1.6%	5	1.0%	13	1.0%
Liste Europe Ecologie	Karima DELLI	34	8.3%	36	9.9%	37	7.7%	107	8.6%
Féministes pour une Europe solidaire	Lina PLEINTEL	0	0.0%	0	0.0%	1	0.2%	1	0.1%
Radicalement citoyen	Damien COURCOUX	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Citoyens du vote blanc	Sophie ALLIGIER	2	0.5%	1	0.3%	3	0.6%	6	0.5%
Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement	Christine POUPIN	2	0.5%	4	1.1%	0	0.0%	6	0.5%
Europe décroissance Nord-Ouest	Tristan DUVAL	2	0.5%	2	0.5%	0	0.0%	4	0.3%
UPR Nord-Ouest	François-Xavier GRISON	2	0.5%	3	0.8%	2	0.4%	7	0.6%
Non à l'austérité, pour l'humain d'abord, liste du Front de gauche	Jacky HENIN	21	5.1%	7	1.9%	24	5.0%	52	4.1%
Nous citoyens	André-Paul LECLERCQ	2	0.5%	9	2.5%	4	0.8%	15	1.2%
UDI Modem Les Européens, liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo	Dominique RIQUET	45	11.0%	41	11.3%	55	11.4%	141	11.2%
Choisir notre Europe	Gilles PARGNEAUX	41	10.0%	25	6.9%	48	9.9%	114	9.1%
Nouvelle donne	Arthur DEVRIENDT	10	2.5%	13	3.6%	9	1.9%	32	2.6%
Espéranto, langue commune équitable pour l'Europe	Christine PIETERS	1	0.2%	1	0.3%	1	0.2%	3	0.2%
Pour la France, Agir en Europe avec Jérôme Lavrilleux	Jérôme LAVRILLEUX	83	20.3%	87	23.9%	94	19.5%	264	21.0%
Liste bleu marine, oui à la France, non à Bruxelles	Marine LE PEN	128	31.4%	109	29.9%	172	35.6%	409	32.6%
Europe citoyenne	Chantal SAYARET	8	2.0%	1	0.3%	3	0.6%	12	1.0%
Parti fédéraliste européen	Cédrix SUZANNE	1	0.2%	0	0.0%	1	0.2%	2	0.2%
Debout la France ! Ni système ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan	Jean-Philippe TANGUY	22	5.4%	19	5.2%	22	4.6%	63	5.0%
Communistes	Louis-Daniel GOURMELEN	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Les pirates pour une Europe des citoyens	Didier URSCHITZ	1	0.2%	0	0.0%	1	0.2%	2	0.2%
Force vie Nord-Ouest	Cyril BRUN	1	0.2%	0	0.0%	1	0.2%	2	0.2%

À LA RENTRÉE, JE CHANGE DE RYTHME



En septembre 2014, la Réforme des Rythmes Scolaires sera mise en place pour les élèves inscrits à l'école Jean Monnet et à l'école du Tilleul. Cette réforme entraînera des changements pour l'enfant, sa famille, l'école et la Commune.

Elle a fait l'objet d'une large concertation avec les enseignants, L'Inspection de L'Education Nationale, les parents et les associations.

La semaine se déroulera sur 4 jours et demi, incluant le mercredi matin. Le temps d'enseignement n'est pas modifié : 24 h /semaine

3 h 00 d'Activités Péri-éducatives (TAP) seront proposées chaque semaine, placées sous la responsabilité de la Commune et encadrées par du personnel municipal (ATSEM), enseignant, animateurs et intervenants diplômés.

Les TAP auront lieu le mardi à l'école Jean Monnet et le jeudi à l'école du Tilleul de 13 h 30 à 16 h 30 dans les locaux ou équipements scolaires.

Ils constituent un moment de détente, de repos mais aussi d'ouverture à des pratiques, des domaines d'activités à caractère culturel, sportif, ludique ou artistique (danse, arts plastiques, peinture, musique, basket, jeux collectifs, jardinage, photos, théâtre, jeux anciens...).

Les TAP sont facultatifs. La participation aux activités suppose une inscription obligatoire qui vaut engagement pour toutes les séances de la période (7 à 8 semaines).

Un tarif forfaitaire, modulé en fonction du Quotient Familial, sera appliqué pour chaque période.

Merci à l'ensemble des partenaires qui a participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette nouvelle aventure.

Bonne rentrée à tous

Pour toute information ou question :

tap.steenwerck@orange.fr ou Lucie Boisseau : coordinatrice au 03 28 49 94 78



LE PÊLE-MÊLE DES



CENTRES DE JUILLET



Les Jardins Familiaux

Pourquoi pas à Steenwerck?

Dans le cadre de sa politique liée à l'Environnement et à l'Ecologie, la municipalité envisage la création de jardins familiaux potagers ou fleuris.

Cette idée vous semble-t-elle intéressante?

Si oui, laissez-nous vos coordonnées sur le bulletin réponse ci-dessous!



Madame, Monsieur :

Adresse :

Tel :

Est intéressé(e) par une parcelle de :

100 m²

150 m²

Au niveau du Bourg

Au niveau du Hameau

Bulletin à déposer en Mairie avant le 31 octobre 2014.

Du côté des séniors

Le mercredi 25 juin, la Municipalité a organisé, dans la salle des Iris, une réunion d'informations concernant les vols par ruses, en partenariat avec le CLIC et la Brigade de Gendarmerie d'Estaires.

Après la diffusion d'un film, la vingtaine de personnes ayant répondu présent a participé à un échange instructif avec le gendarme venu répondre aux différentes interrogations.

Toujours pédagogique et avec un message de prévention, cette réunion, destinée à sensibiliser les séniors aux risques de vols à domicile, a eu pour conclusion qu'il fallait rester vigilant et, par prudence, ne pas laisser entrer des inconnus chez soi.

Pour finir, les discussions se sont même poursuivies lors du verre de l'amitié.



Le clic
DES CANTONS DE BAILLEUL / MERVILLE

Conseiller Informer
Orienter Soutenir
Accompagner

L'association CLIC des cantons de Bailleul et Merville est un service autorisé par le président du conseil général du Nord depuis 2008, Association loi 1901.

Le CLIC est un service de proximité totalement GRATUIT permettant aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'à leur famille, de faciliter les démarches au quotidien et de les orienter vers tous les services correspondants à leurs besoins.



03 28 44 25 77 Service gratuit



Les objectifs du Clic

Faciliter les démarches au quotidien
et vous orienter, pour :

- 1- Informer sur l'accès aux droits
- 2- Orienter vers le service adéquat
- 3- Améliorer les réponses aux besoins des usagers
- 4- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- 5- Optimiser un retour à domicile après une hospitalisation
- 6- Soutenir les familles
- 7- Développer localement les actions de partenariat

Les missions du Clic

Informier, orienter

Le CLIC répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans, dépendantes ou valides, en mettant à leur disposition les informations leur permettant de respecter leurs choix de vie.

Evaluer, accompagner

Nous évaluons les besoins des personnes âgées qui se sentent fragiles ou démunies à domicile afin de proposer des solutions adaptées. Selon les situations, nous coordonnons les interventions des professionnels.

Animer, diagnostiquer

Nous développons le travail en réseau avec les partenaires en initiant des actions collectives (animations, conférences, prévention...)

Le CLIC a un rôle d'observatoire de la santé des personnes âgées, il décrit les forces et les faiblesses du territoire et repère les besoins pour les financeurs.

Aménagement d'un plateau rue de Bailleul

Les premiers logements du nouveau lotissement appelé "Les Près du Bourg" ayant été livrés au printemps, il était devenu nécessaire de sécuriser la voie piétonne reliant ce nouveau quartier au centre de la commune au niveau de son débouché rue de Bailleul.

Compte tenu du trafic important que supporte cette rue qui est aussi une route départementale et de sa configuration étroite, le choix a été fait de réaliser un plateau.

Cet équipement va permettre aux usagers du piétonnier de traverser la rue de Bailleul dans les meilleures conditions de sécurité. Ce plateau permet également d'élargir le trottoir, côté impair, qui à cet endroit ne faisait que 40 cm de large. Ce type d'aménagement s'inscrit totalement dans notre politique de sécurisation des flux "piétons" et de développement de cheminements doux.

Les travaux de structure ont été réalisés début juillet. Ils seront parachevés au plus tard début septembre, par la pose de barrières de sécurité.



Réunion avec les commerçants et artisans de Steenwerck

Le mardi 08 juillet s'est tenue une réunion à laquelle étaient invités l'ensemble des commerçants et artisans de Steenwerck.

Cette rencontre initiée par la Municipalité avait pour but de faire le point sur la situation de l'activité économique à Steenwerck et de proposer des actions à mettre en place afin de pérenniser le tissu économique, gage de qualité de vie et d'attractivité du village.

Ces échanges ont permis aux entrepreneurs de se rencontrer et de mettre en avant les difficultés de leurs métiers.

La Municipalité a ensuite présenté des mesures qu'elle souhaite mettre en place durant ce mandat afin de soutenir le commerce et l'artisanat local face à une dégradation de la conjoncture économique et une concurrence toujours plus accrue.

Cette réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié qui a permis des échanges informels sur les attentes de chacun et leur vision de leur métier.

Les chapelles de Steenwerck attirent toujours !

Dimanche 20 Juillet, l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys avait donné rendez-vous pour un périple à travers la campagne steenwerckoise à la découverte des chapelles.

Un public fourni prit place dans les voitures de covoiturage pour aller à la rencontre de douze des vingt-cinq chapelles que compte la commune.

Sous la conduite de deux membres de l'Association steenwerckoise des amis du patrimoine la visite, au dire des participants, fut des plus intéressantes.

L'assemblée avait, en effet, la chance d'avoir affaire aux deux spécialistes complémentaires et complices du sujet : la plume et la truelle ! Jean-Louis Decherf, auteur du beau livre sur les chapelles de Steenwerck, édité en 1983, combla l'auditoire par ses commentaires sur chaque chapelle mais aussi par une foule d'anecdotes historiques relatives à leur environnement. Christian Lallau, l'infatigable artisan de la remise en état de ces oratoires, put faire découvrir son admirable travail de restauration et en expliquer la genèse.

Les participants furent impressionnés par le travail accompli depuis de nombreuses années par les deux bénévoles. Ils purent aussi constater que la tâche était encore importante et que certaines chapelles, pourtant d'un grand intérêt étaient à l'état de pur abandon ou de non entretien. Ils jugèrent plus qu'urgent que les responsables : municipalité, paroisse, office de tourisme, association steenwerckoise des amis du patrimoine, musée de la vie rurale, particuliers, ... fédèrent leurs efforts pour, ensemble, prendre certaines décisions avant qu'il ne soit trop tard!

Steenwerck n'a pas de château fort ou d'église classée aux Monuments Historiques, mais elle a un trésor bien connu : ses vingt-cinq chapelles rurales dont aucune ne doit disparaître ...





Les ARBRES, un milieu vivant...

steenwercknature@gmail.com

L'association Steenwerck - Nature - Environnement associée à l'Office du Tourisme de la Vallée de La Lys sera pour la 2^{ème} année partie prenante du :

Festival de l'arbre
festivaldelarbre.nordpasdecalais.fr

PLUS DE 200 ANIMATIONS DANS VOTRE RÉGION

**DU 22 AU 30
NOVEMBRE 2014**

sur STEENWERCK avec une exposition disposée dans les locaux de l'office du Tourisme de la Vallée de la Lys au Pavillon des Iris dans la Grand Rue.

A travers différents panneaux composés de photographies d'arbres locaux, d'animaux ou plantes inféodés aux arbres et de textes, chaque visiteur pourra découvrir l'extraordinaire biodiversité liée aux arbres.



**L'exposition « LES ARBRES, UN MILIEU
VIVANT » sera visible :**

le Samedi 22 et le Lundi 24 Novembre 2014

de 9h30 à 12h

et du Mardi au Vendredi

de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

**Dans les locaux de l'Office du tourisme de
Steenwerck.**

Sur le SITE du Conseil régional de la Région Nord-Pas de Calais, on peut lire à propos de la biodiversité:

« La diversité des gènes, espèces, habitats naturels et paysages forme la biodiversité. C'est un patrimoine commun vulnérable qu'il ne faut plus dégrader. Que léguerons-nous aux générations futures ? Quels sont les enjeux pour notre air, notre eau potable, nos aliments,... ? La préservation de la biodiversité est un enjeu décisif pour la région Nord-Pas de Calais, un enjeu planétaire d'après la conférence de Rio de 1992 !

Le Conseil régional a décidé de restaurer, protéger, développer, conforter tout ce qui peut aider à préserver la biodiversité au travers de sa Stratégie régionale pour la biodiversité constituant le volet « Biodiversité – Trame verte et bleue » du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT). »



A propos des arbres, sur le même site on peut y lire :

« La forêt c'est la vie ! Côté santé et bien-être : pour se promener, s'oxygéner, se ressourcer, rêver, s'extasier,... Côté environnemental : pour favoriser la biodiversité, protéger les sols et l'eau, lutter contre le réchauffement climatique,... Côté pratique : pour les multiples utilisations du bois et des biens qu'elle procure. Le Conseil régional a décidé, depuis plusieurs années, de chouchouter ses espaces boisés, les développer, reboiser, renaturer,... Car la forêt, c'est notre avenir, il faut en prendre soin, on en a tous besoin !

Protéger nos ressources naturelles et reconstituer le patrimoine naturel qui fait défaut à la région !

Car le Nord-Pas de Calais est la région la moins boisée de France (90 000 hectares de forêt soit 9 % de sa surface : le taux de boisement le plus faible de France).

De plus, ses espaces forestiers y sont morcelés et les espaces boisés font défaut dans les zones urbaines et périurbaines. »

Comme nos élus, chacun comprendra l'importance des arbres dans nos vies et de celles des générations futures.

Léguons à nos enfants un village vert.



**LES
SUPER-HEROS** 
EN CONCERT 



ECOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS 2014-2015

L'école de musique est ouverte à tous, enfants (à partir de l'âge de 6 ans) et adultes. Les cours ont lieu essentiellement le mercredi et le samedi, et le soir, en fonction de la discipline enseignée.

Les disciplines enseignées :

● Formation musicale.

● Formation instrumentale :

Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, baryton, tuba, percussion.

● Musique d'ensemble : Classe d'orchestre et petits ensembles.

Les inscriptions auront lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE et MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la « Maison LEPLUS » 1^{er} étage Grand place

Pour tout renseignements :

☎ 03.28.40.49.43 Ecole de Musique le mercredi uniquement

☎ 03.28.49.94.78 Mairie

Par mail : p.becue@hotmail.fr

INFORMATION

Si vous pratiquez déjà un instrument et que vous souhaitez partager votre passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale : **l'harmonie municipale** vous accueillera avec plaisir lors des répétitions tous les LUNDIS de 20h00 à 22h00 à la salle St Joseph.

N'HESITEZ PAS VENEZ NOUS REJOINDRE !!!

Le Club " Les amis du temps libre "

Vous invite à participer au repas dansant.
Avec l'orchestre " HEXAGONE "

Le Dimanche 26 Octobre 2014,
à la maison du Temps Libre de La Croix du Bac



Ouverture à 11h

Menu

**COUSCOUS
ou Carbonade**

~

Fromage

~

Dessert



Pour la somme de 25 euros (boissons non comprises)

N'hésitez pas à venir avec votre famille ou vos amis.
Ils seront les bienvenus !!!



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Nombres de repas : x 25€

Total : €

Bulletin à rendre pour le 14 Octobre 2014, Dernier Délai.

Signature.

Monsieur CAMPAGNE, 7 hameau du peuplier 59181 STEENWERCK.
03.28.40.42.79.

I.P.N.S



Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?



La kermesse a clôturé notre année scolaire. Le spectacle s'intitulait : « Voyage sur un nuage ». Dans cette histoire, un élève rêveur partait dans les songes sur son petit nuage pour voyager jusqu'au bout du monde. Les danses des classes illustraient son périple allant du potager du grand-père, à la rencontre de pirates jusqu' aux Etats-Unis et le Brésil en faisant même quelques pas sur la Lune... Tous les élèves se sont ensuite retrouvés sur scène pour un « Happy end » concluant un spectacle qui aura enchanté enfants et parents...



Pour inscrire votre enfant, téléphonez au 03.28.49.95.92

Ecole Saint-Joseph 10, rue du stade 59181 STEENWERCK

☐ <http://stjosephsteenwerck.free.fr>

Inscriptions
2014-2015

Dès 2 ans

LA SERPENTINE

Réseau de Médiathèques en Flandre



Le réseau de la Serpentine, c'est à partir du samedi 27 septembre 2014 !

Fin septembre, le réseau de médiathèques « La Serpentine » ouvrira ses portes et proposera aux habitants des villes de Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde, Le Doulieu, Merris, Neuf-Berquin, Saint-Jans-Cappel, Steenwerck (Bourg et Croix du bac), Strazeele et Vieux-Berquin tout un florilège de nouveaux services.

Pour seulement 6€ par an (gratuit pour les moins de 18 ans), les abonnés, grâce à une carte unique, auront accès aux 12 médiathèques du territoire et aux 100 000 documents proposés.

C'est un choix plus large de livres, de CD ou de DVD mais également l'accès à un nouveau portail internet nouvelle génération où chaque document est enrichi des ressources web : extrait de chanson via Deezer, biographie par Wikipedia, bande-annonce importées d'Allociné, etc...

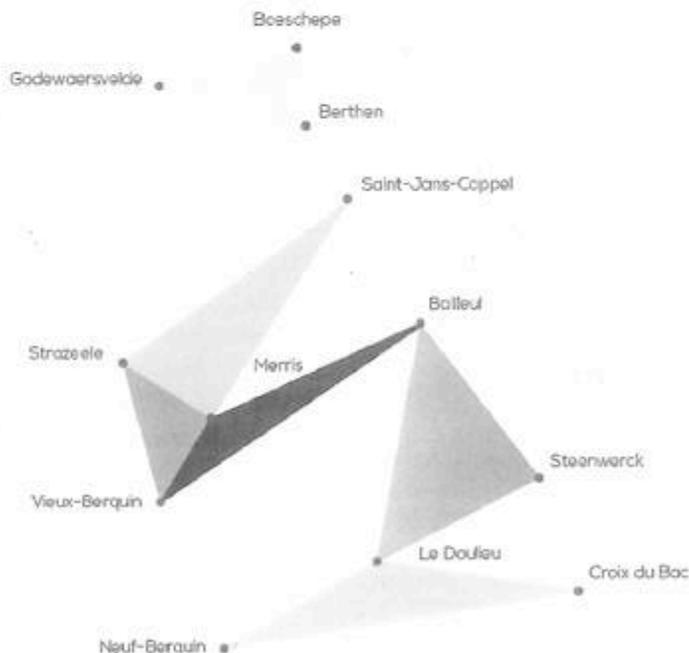
<http://www.laserpentine.fr/>

Avec une ouverture 6 jours sur 7, même le dimanche, c'est désormais l'assurance de pouvoir trouver une bibliothèque ouverte, près de chez vous !

Et si vous ne savez pas quoi choisir parmi tous ses documents, les équipes de bibliothécaires et de bénévoles (ils sont près d'une centaine à faire vivre les médiathèques) seront toujours là pour vous conseiller.

Régulièrement, ils vous inviteront gratuitement à venir découvrir des artistes du territoire lors de spectacles organisés dans les différentes communes du réseau.

Et exceptionnellement pour l'inauguration, c'est une dizaine de spectacles, d'animations et d'expositions qui seront proposés sur 3 week-ends



Répartition des animations de chaque médiathèque par week-end :

Samedi 27 et dimanche 28 septembre : Vieux-Berquin, Neuf-Berquin, Merris, Strazeele, Steenwerck-bourg

Samedi 4 et dimanche 5 Octobre : Bailleul, Le Doulieu, Croix du bac,

Samedi 11 et dimanche 12 Octobre : Boeschèpe, Berthen, St-Jans Cappel, Godewaersvelde



Inauguration du réseau de la Serpentine

Répartition des animations de chaque médiathèque par week-end :

Samedi 27 et dimanche 28 septembre : Vieux-Berquin, Neuf-Berquin, Merris, Strazeele, Steenwerck-bourg

Samedi 4 et dimanche 5 Octobre : Bailleul, Le Doulieu, Croix du bac,

Samedi 11 et dimanche 12 Octobre : Boeschèpe, Berthen, Saint-Jans Cappel, Godewaersvelde



À la médiathèque de Steenwerck-Bourg

RENDEZ-VOUS à tous les SIGNOPAGINOPHILES

A l'occasion de l'inauguration du réseau de lecture publique « La Serpentine », la médiathèque de Steenwerck organise son **1^{er} SALON DU MARQUE-PAGE**. Il se déroulera aux IRIS de 10h à 17h le **dimanche 28 septembre**, sur le thème de l'**ÉVASION**

Au programme :

Bourse d'échange (gratuite) (aux iris tout la journée)

Démonstrations (dentellière, calligraphe, aquarelle aux Iris)
« Fabrique ton marque-page » (atelier enfant, l'après-midi à la médiathèque)
Toute la journée **Expositions** (médiathèque et Iris) **« La couleur science et nature »**, **« l'aventure des écritures »** et livres d'art.

Pour fêter l'inauguration du réseau « la Serpentine », la médiathèque de Steenwerck vous invite à son pot de l'amitié à partir de 11h.

À la médiathèque de la Croix du Bac

Le samedi 4 octobre 2014

Portes ouvertes de 9h à 18h

Carte blanche à « Cellofan' »

10h à 13h : Ateliers découverte du cinéma d'animation (volume et papier découpé) ouvert à tous petits et grands...

au cours de la journée diffusion d'une sélection de DVD choisis par Cellofan'

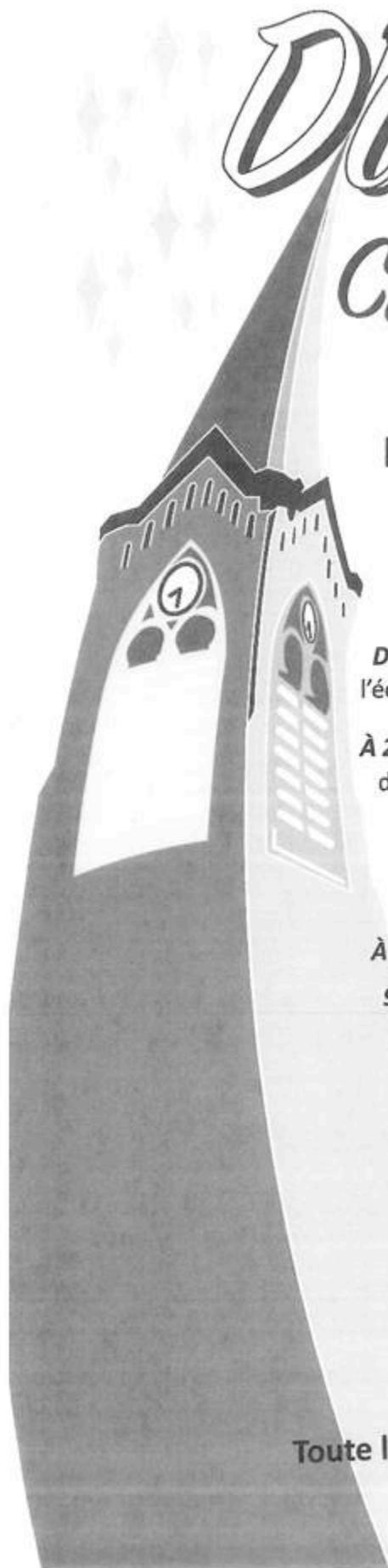
12h : pot de l'amitié Suivi d'un repas tiré du panier (auberge espagnole) en musique....

14h à 17h : ateliers avec Cellofan'

Les séquences réalisées seront mises en ligne sur la page Daily-motion de Cellofan' : <http://www.dailymotion.com/cellofan>

Animations gratuites....Venez nombreux





Ducasse

de la
Croix du Bac

Les 20 - 21 septembre 2014

Samedi 20 septembre

De 15h à 19h30 : Jeux gonflables, jeux de kermesse - cour de l'école du Tilleul - *gratuit* - Buvette / petite restauration -

À 20h : Théâtre « L'abribus » avec la troupe Les Saltimbanques de Pérenchies - salle du temps libre - *gratuit*

Dimanche 21 septembre

À partir de 10h30 : Initiation au tir à l'arc - *gratuit*

9h30 : Messe en l'église Notre Dame des sept douleurs

À partir de 12h : Repas dans le jardin de la médiathèque
Avec accordéon Buvette toute l'après-midi

À partir de 13h : jeux de quilles traditionnelles - *gratuit*

15h30 : défilé de l'Harmonie Municipale de Steenwerck

16h à 17h : Concert de l'Harmonie Municipale
dans l'église avec la participation de la
Chorale du Cercle Vocal de la Lys - *gratuit*

19h : clôture de la ducasse

Toute la journée buvette, manège, jeux.

DUCASSE DE LA CROIX DU BAC



SAMEDI 20 septembre 2014

A la salle du temps libre et dans la cour de l'école

Organisée par l'A.P.E. de l'école du Tilleul



ACTIVITES GRATUITES POUR TOUS

Jeux gonflables, jeux kermesse ... de 15h à 19h

Sur place :

Buvette de 15h à 19h30

Petite restauration de 18H30 à 19H30

Sans oublier à 20h soirée THEATRE organisée par la médiathèque

On vous attend nombreux.....

Ducasse de la Croix du Bac

Le Samedi 20 septembre à 20h

Salle du temps libre / gratuit

Théâtre....

Nous avons le plaisir de vous convier à assister à la représentation théâtrale par la troupe « les Saltimbanques » de Pérenchies



Au programme
« L'abribus »
une comédie de Philippe Elno

Une star du showbiz un brin hystérique, hypocondriaque, angoissée, voiture et GPS en panne, larguée en rase campagne où même son portable ne capte pas... un apiculteur aux allures de sage, solitaire, nonchalant et surtout pas stressé...

ils n'ont rien en commun mais.....

Venez nombreux....

Le dimanche 21 septembre à partir de 12h
Buffet froiden musique
dans le jardin de la médiathèque
(dans la salle du temps libre en cas de mauvais temps)



Réservation buffet froid

Nom _____

Réserve _____ repas adulte(s) 8€

_____ repas enfant(s) 4€

TOTAL _____

À rendre pour le 15 septembre 2014 à la Médiathèque

3 rue de Bac St Maur

tel. 03 28 49 92 58 ou 06 22 60 01 38



Si vos armoires regorgent de vêtements neufs, quasiment neuf ou en très bon état et dont vous n'avez plus l'usage, pourquoi ne pas les vendre lors de notre vente de "Fringues" le **Samedi 20 Septembre 2014 de 8h30 à 14h, à la salle des sports de Steenwerck.**

Vous pouvez y trouver de la layette, des vêtements pour vos jeunes enfants ou pour des ados, mais aussi des vêtements de la taille 36 aux grandes tailles ! Ainsi que des accessoires à l'habillement tel que des écharpes, cravates, sacs à mains ..

De plus, l'association organisera le **Samedi 29 Novembre 2014, de 8h30 à 14h à la salle des sports,** une vente de jouets : des peluches, des puzzles, des consoles, des jeux vidéo, ou des déguisements enfants, ...

Et des articles de puériculture : poussette, siège auto, chaise haute, table à langer ...

C'est le rendez-vous des bonnes affaires !

La réservation de votre emplacement est obligatoire. Le prix du mètre est de 3n€.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Martine par mail à l'adresse suivante : alloassmat59101@gmail.com

A noter dans vos agendas :

→ Vente de Fringues le samedi 20 Septembre 2014 de 8h30 à 14h.

→ Vente de Jouets et articles Puériculture le samedi 29 Novembre 2014 de 8h30 à 14h.

Vous recherchez une assistante maternelle agréée ?

Une demi-journée. Quelques heures par semaine.

Temps complet, mi-temps.

Contactez Martine présidente de l'association "Allo Ass Mat".

Elle vous communiquera la disponibilité des assistantes maternelles

au : 03.28.40.47.84

ou par mail : alloassmat59101@gmail.com

LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre

JOURNEES DU PATRIMOINE

ANIMATIONS

1) Un jeu de découverte est proposé : « voyage dans le passé » les familles partiront à la recherche de 10 objets mystérieux qu'ils devront essayer d'identifier au cours d'un parcours dans le Musée. Des petits lots récompenseront les bonnes réponses.

2) circuit du patrimoine : proposé par l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys, ce parcours pédestre de 4,2 km, composé de 10 panneaux d'interprétation, vous fera découvrir des lieux et anecdotes de la ville de Steenwerck. Départ et retour au Musée de la Vie Rurale, demandez le plan guide gratuit à l'accueil du Musée.

Samedi de 14h à 18h
Dimanche de 15h à 19h
GRATUIT

Samedi 27 septembre à 20h30

Concert de William SCHOTTE



Un vrai régal, un remarquable tour de chant convertissant les plus sceptiques et enchantant les fans de la première heure. Contact inné avec le public qui en moins de deux se sent conquis par l'homme puis par l'artiste.
6 euros réservations à l'Office de Tourisme

Samedi 11 octobre à 20h30

CHANSON FRANCAISE 14/18

Concert :

de la boue sous le ciel

François Guernier alias Tichot, après "14-18 avec des mots" revient avec un nouveau spectacle de poèmes mis en musique et chantés à partir de poésies écrites durant la Grande Guerre. Les textes choisis sont le fruit d'un quotidien difficile infligé aux hommes et aux femmes durant la Première Guerre mondiale. Ils ont su rendre témoignage de leur expérience à travers des mots, des vers, des cris poétiques

Réservations à l'office de Tourisme
Entrée 6 euros

Samedi 25 octobre à 20h30

SOIREE CONTE 14/18

Cindy MANON conte : éclats
d'histoires

ce spectacle propose au public, une approche sensible et humaine de la Grande Guerre. Les histoires courtes et variées permettent de multiplier les points de vue et d'aborder différents aspects du conflit, aussi bien sur le front qu'à l'arrière.

Chaque histoire se déroule dans le Nord Pas de Calais afin de permettre au public de s'appropriier son patrimoine régional.

Réservations à l'office de Tourisme
Entrée 6 euros

LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

septembre octobre novembre les expositions temporaires

BETES DE GUERRE

L'exposition Bêtes de Guerre vous invite à découvrir le bestiaire héroïque et douloureux qui a accompagné la Première Guerre Mondiale.

De l'animal de bât ou de traction, au compagnon des tranchées, jusqu'aux indésirables qui sévissaient sur les champs de bataille, vous découvrirez le rôle et l'importance de chacun aux côtés des soldats.

LE BESTIAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Trente artistes exposent leur œuvre sur le thème des animaux pendant la guerre.

Elles sont visibles le dimanche de 15 h à 19h ou en semaine en septembre et vacances de Toussaint chaque jour de 14 h à 18h.

EXPOSITION Le bestiaire de la Grande Guerre



30 artistes exposent
Du 6 avril au 30 novembre 2014

Musée de la vie Rurale STEENWERCK
www.musee-steenwerck.com

Samedi 13 septembre VISITE D'ELEVAGE

A 15H

En préambule à la fête de la paille, le Musée propose de découvrir une utilisation de la paille remise à l'honneur dans l'élevage porcin.

Sur réservation uniquement à l'Office de Tourisme

Places limitées



Dimanche 14 septembre FÊTE DE LA PAILLE

DE 15H à 19H

Fête du blé, du battage, de la moisson...et de la paille. Le Musée bat le blé moissonné en août par les bénévoles : au fléau, à la bogueuse actionnée par le cheval et à la batteuse actionnée par un tracteur, il y aura Les démonstrations de l'atelier paille de Ronchin et la grande presse à ballots remise en état par les Vieux Pistons de l'Alloeu.

Stands de présentation de l'éco - construction avec les ballots de paille.

Entrée gratuite

ATELIER DANSE

PORTRAIT

De janvier à juin 2014 ,nous avons accueilli Jennifer Rauwel en remplacement d'Anne-Sophie pendant son congé maternité.

Retour sur cette rencontre :

Atelier Danse : Peux-tu nous décrire ton parcours ? Quand as-tu su que tu ferais de la danse ton métier ?

Jennifer Rauwel : J'ai commencé la danse toute petite. Ca m'a tout de suite plu. Très rapidement, vers 6-7 ans, je suis allée au Conservatoire à Lille, et j'y suis restée jusqu'à mes 17 ans. Au début je rêvais d'être une danseuse étoile classique. Puis finalement, je me suis rendue compte que je m'épanouissais davantage pendant les cours de contemporain. J'ai fait ce choix pour la liberté que la danse contemporaine procure, pour la possibilité de composer, d'improviser, de s'exprimer autrement qu'avec des mots.

AD : Plus concrètement, comment s'est passée ta scolarité ?

JR : De la 6^e à la Terminale j'ai suivi une section sports-études. J'ai passé un bac F11 et j'ai obtenu en même temps la médaille d'Or du Conservatoire, qui équivaut à l'EAT (Examen d'Aptitude Technique), première étape vers l'enseignement.

AD : Quand as-tu pris la décision de devenir danseuse professionnelle plutôt que prof de danse ?

JR : Après le bac je me suis inscrite dans un centre de formation qui préparait au diplôme d'enseignement. J'avais toujours comme objectif de danser.



J'ai donc continué à participer à des stages avec parfois des restitutions publiques. C'est lors d'une de ces restitutions que Nathalie Cornille, une chorégraphe basée à Lille, m'a repérée pour une reprise de rôle. Ensuite, tout s'est enchaîné très rapidement puisque nous sommes allés le présenter au festival off à Avignon.

J'ai ensuite travaillé 11 ans pour cette compagnie avec le statut d'intermittente du spectacle ce qui m'a permis de travailler pour d'autres compagnies et d'enrichir mon vocabulaire chorégraphique.

Mon travail au sein de la compagnie a été varié, en plus de danser et de participer aux créations chorégraphiques j'ai animé de nombreux ateliers de sensibilisation pour tous publics.

AD : Quand as-tu obtenu le diplôme d'état ?

JR : J'ai eu la chance de pouvoir suivre les cours de pédagogie au Centre National de la Danse à Lyon. C'est une formation spécifique pour les danseurs professionnels qui souhaitent avoir le DE : une expérience très enrichissante.

AD : As-tu voyagé pendant ta carrière de danseuse ?

JR : Oui, ça fait partie du métier. J'ai voyagé essentiellement en France mais aussi en Italie, en Belgique et en Espagne.

AD : Y-a-t-il des chorégraphes pour qui tu aurais aimé danser ?

JR : Oui bien sûr. Wim Wandenkeybus pour l'énergie de sa danse, Thomas Lebrun pour sa gestuelle, Pina Bausch pour la théâtralité mais également Anne Teresa de Keersmacker.

AD : Comment es-tu arrivée à Steenwerck ?

JR : Ma collaboration avec la compagnie Nathalie Cornille s'est terminée et malgré quelques auditions je n'avais pas retrouvé de projet à long terme. Je me suis dit que c'était peut-être le moment de mettre réellement en pratique mon diplôme. C'est Anne-Sophie qui m'a parlé de son remplacement : ce qui me convenait pour une première expérience.

AD : Comment s'est passée cette première expérience ?

JR : J'ai adoré l'état d'esprit de l'association : dynamisme, ouverture d'esprit, une association très vivante. Toute l'équipe s'est mise au service de mon projet.

AD : Quels sont les aspects du métier qui t'ont plu ou moins plu ?

JR : Il est certain que ce que je préfère c'est la transmission. Le long terme permet de créer un partage, un lien fort même une complicité avec les danseuses



J'ai quand même ressenti une certaine frustration à cause de l'urgence du spectacle qu'il fallait construire. Je n'ai pas pu prendre le temps de découvrir tranquillement les gestuelles de chacun.

Paradoxalement ce qui me déplaît c'est le fait de rester au même endroit avec les mêmes personnes. J'ai besoin de changer de public, de varier les lieux. Au delà de la danse, le corporel peut servir à l'épanouissement personnel.

Je dois quand même conclure en disant que j'en garderai un excellent souvenir !

D'ailleurs, Jennifer restera à Steenwerck. Elle animera des TAP pour les enfants scolarisés à l'école Jean Monnet et à l'école du Tilleul.



ATELIER DANSE

INFORMATIONS PRATIQUES

C'est bientôt la rentrée. Anne-Sophie a décidé de prendre un peu de temps pour s'occuper de sa famille. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir deux jeunes recrues pour la remplacer. Laure Simonet qui sera en charge des groupes du mercredi et du groupe des adultes et Julie Botet pour les groupes du mardi et les deux premiers groupes du vendredi soir.

Les inscriptions auront lieu en Mairie le mercredi 3 septembre de 15h00 à 16h30 et le samedi 6 septembre de 10h30 à 12h00 en présence de Laura et Julie.



Les tarifs restent inchangés :

90 euros (enfant)
115 euros (cours du vendredi)
possibilité de payer en plusieurs fois.
Certificat médical obligatoire

Plus d'informations :
Atelierdanse.stk@gmail.com

Et aussi sur



REPRISE DES COURS : MARDI 9 SEPTEMBRE

Les horaires des cours (changement le mercredi après-midi):

Mardi de 17h30 à 18h30 : 10 -11 ans
Mardi de 18h30 à 19h30 : 12 - 13 ans
Mercredi de 15h à 16h : 5 - 6 ans
Mercredi de 16h à 17h : 4 - 5 ans
Mercredi de 17h à 18h : 7 - 8 ans
Mercredi de 18h à 19h : 8 - 9 ans
Vendredi de 17h45 à 19h15 : 14 - 15 ans
Vendredi de 19h15 à 20h45 : jeunes adultes
Vendredi de 20h45 à 22h15 : adultes

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. La formation des groupes se fait en fonction de l'âge des danseurs, du nombre d'inscrits, de l'ancienneté dans la pratique de la danse et de l'évolution de chaque danseur.



58^{ème} JOURNEE STOP Dimanche 28 septembre 2014 BROCANTE :

Horaire : de 6h à 19h - Tarif : 6,50 € les 4 mètres
Réservations : Office de Tourisme de la Vallée de la Lys

RESERVATIONS – EMBLEMES

Pour permettre aux Steenwerckois et aux extérieurs de réserver leur emplacement pour la brocante, des permanences seront tenues à l'Office de Tourisme, Pavillon des Iris, Grand Rue.

AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE AVANT LES PERMANENCES



Pour les STEENWERCKOIS

Les riverains :

Le samedi 13 septembre 2014 : De 10h à 12h



Aucun emplacement non riverain ne sera mis en vente lors de cette permanence.

Sont considérées comme riveraines les personnes réservant le ou les emplacements devant leur habitation.

Toutefois, étant prioritaire sur l'emplacement devant leur habitation jusqu'au 13 septembre à 12h, il est possible aux riverains de déposer l'attestation avec n° d'emplacement et le règlement à l'office de tourisme la semaine qui précède afin de l'enregistrer lors de la permanence officielle.

La totalité des autres emplacements sera mise en vente aux permanences suivantes.

Les non riverains

Le samedi 13 septembre 2014 :

De 14h00 à 17h

Le dimanche 14 septembre 2014 :

De 10h à 12h

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitant Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

Pour TOUS

L'Office de Tourisme effectuera la vente des emplacements restants à partir du **Mardi 16 septembre** aux heures d'ouverture du bureau soit : les samedis et dimanches de 10 à 12h et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

AVIS AUX RIVERAINS

En raison de l'importance de la Journée Stop, nous sommes dans l'obligation de barrer certaines rues aux véhicules à moteur. Nous vous demandons de prévoir le stationnement de vos véhicules en dehors de cette zone pour éviter d'être bloqué le dimanche matin.

L'année passée, certains riverains avaient oublié de déplacer leur voiture, il a été désagréable pour les organisateurs de faire face au mécontentement des brocanteurs et d'aller, dans la plupart des cas, réveiller l'habitant. Nous vous remercions vivement de votre collaboration.

Comme l'année dernière, le trottoir côté Ecole Jean Monnet de la rue de la Rabette sera réservé à la brocante. Afin de permettre la circulation qui sera à sens unique de la Croix du Bac vers la rue de Nieppe, et pour des raisons de sécurité, la rue de la Rabette sera séparée en deux parties par des barrières de sécurité : une partie accessible aux piétons et l'autre partie à la circulation. **Le stationnement sera interdit sur la chaussée.**



Brocante du Dimanche 28 septembre 2014
STEENWERCK - Inscription au Vide Grenier

ATTESTATION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Département :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à

Le

Signature :

Ci-joint le règlement de€ pour l'(les) emplacement(s) ¹

n°

D'une longueur demètres.

(1) Ce coût correspond aux frais administratifs et d'organisation. De ce fait et quelle qu'en soit la raison, personnelle ou externe (mauvaises conditions climatiques par exemple), il ne sera procédé à aucun remboursement.

Afin de valider dans nos registres votre réservation, conformément à l'Article R321-9 du code pénal, l'attestation devra être remise **OBLIGATOIREMENT** à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys lors de votre inscription.



- Pensez à relever le numéro de l'emplacement souhaité.
- Afin d'éviter les files d'attente et de procéder plus rapidement à la vente des emplacements, il vous sera demandé de compléter au préalable l'attestation ci-dessus.

DÉCOUVERTE D'AMIENS

Sortie Familiale

Les vacances à peine commencées, nous voici déjà sur les routes direction la Somme et plus particulièrement la capitale picarde Amiens!

Malgré une météo incertaine, c'est avec entrain que nous prenons place sur de pittoresques barques à cornets sur les canaux d'Amiens, la petite Venise du Nord, afin de découvrir ce qu'était et est encore la vie dans les hortillonnages.

Au gré des flots, nous nous laissons emportés par la beauté des lieux et la sérénité qui s'en dégage accompagnés de notre guide.

Après une heure de féerie, direction la cathédrale autre merveille incontournable d'Amiens! Tout y est grandiose au sens propre comme au sens figuré!

Après une pause déjeuner bien méritée, une visite très attendue des plus jeunes: le zoo.

Sur 6 hectares en plein centre ville, nous découvrons un véritable écrin de verdure qui abrite près de 300 animaux originaires de tous les continents: otaries, grues, wallaby, gnous, zèbres... finalement, les grands eux aussi sont émerveillés par ce spectacle qui leur rappelle sans doute de joyeux moments de leur enfance!

Après une journée chargée en émotion, chacun regagne le bus: direction le Nord!

JOURNÉE PÊCHE

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Sortie Familiale

Venez passer avec nous une journée conviviale aux étangs Delaval à Merville.

En famille, les jeunes comme les moins jeunes pourront s'essayer à la pêche à la truite (possibilité de prêt de matériel) sans chercher à battre des records.

Le lieu sera propice à un pique-nique au bord de l'eau ou, si vous le souhaitez, un barbecue sera à votre disposition pour cuire votre viande...

Pour clore cette belle journée, nous partagerons les poissons entre les pêcheurs en espérant que la pêche aura été fructueuse!



Inscriptions en mairie le 13 septembre :

- De 11h00 à 11h30 : pour les adhérents
 - De 11h30 à 12h : pour les non adhérents
- possibilité d'adhérer ce jour

Tarifs:

- Pour les adhérents: 2€ par personne
- Pour les non-adhérents: 5€ par personne

Pour de plus amples renseignements: 06/71/56/62/98
après 18h.

JOURNEE AVESNOIS

**Dimanche
26 octobre**



L'association familles rurales vous emmène dans l'Avesnois :

L'occasion de découvrir en famille la forêt de Mormal sous les couleurs de l'automne, de visiter le musée-atelier du verre de Sars-Poterie et de repartir avec votre création en verre.

Inscription en mairie le samedi 27 septembre :

De 11h00 à 11h30 : pour les adhérents

De 11h30 à 12h : pour les non adhérents

Pour de plus amples renseignements : 06.76.06.51.83

Sortie Familiale



L'Orchestre National de Lille
fête Halloween !

Vendredi 31 octobre 2014

Au Nouveau Siècle de Lille
Spectacle à 18h30

Concert en famille

L'équipe de Familles Rurales
vous a sélectionné un spectacle, afin de
vivre en famille une aventure musicale
pleine de surprises !

Fêtons Halloween en compagnie du célèbre monstre, créé
par un savant, un peu fou, du nom de
Victor Frankenstein !

Au travers d'une musique aux multiples influences, le
compositeur n'hésite pas à utiliser des jouets d'enfants
comme instruments de musique et le baryton solo siffle et
chante, tantôt d'une voix caverneuse,
tantôt d'une voix de fausset.

Cette œuvre inclassable, pleine d'humour et de
surprises, ravira les petits comme les grands !

Inscriptions en mairie le 17 octobre 2014
de 11h à 12h

Le prix de la sortie vous sera communiqué ce jour.

Une nouvelle ceinture noire au judo club steenwerckois

Le mercredi 21 mai, le judo club steenwerckois a fêté une nouvelle ceinture noire.

Rémi Tranchant a obtenu le 29 mars 2014 le grade tant convoité. C'est à force de courage et de persévérance que ce judoka, attaché à son club d'origine, est remonté sur les tatamis.

Rémi a commencé le judo en 1989, puis, pour raisons professionnelles a arrêté en 2000. Il a repris en 2012, a réussi l'épreuve d'arbitrage et a marqué les 70 points qui lui manquaient.

Cet événement, teinté d'émotion, s'est déroulé en présence de la famille, des membres du club ainsi que de Dorothée Debruyne, adjointe aux sports.



INFORMATIONS RENTREE

Les cours reprendront le mercredi 10 septembre 2014.

	Mercredi	Vendredi
4/6 ans	16h30 / 17h30	
6/9 ans	17h30 / 18h30	
9/13 ans	18h30 / 19h30	18h30 / 19h30
13 ans & +	19h30 / 21h00	19h30 / 21h00 Jujitsu self-défense

Certificat médical à faire parvenir dès l'inscription et mentionnant la « non contre-indication à la pratique du judo en compétition »

1 essai possible avant l'inscription sur présentation d'un certificat médical

Contact : Mr CHAVATTE Samuel au 06-73-18-22-21

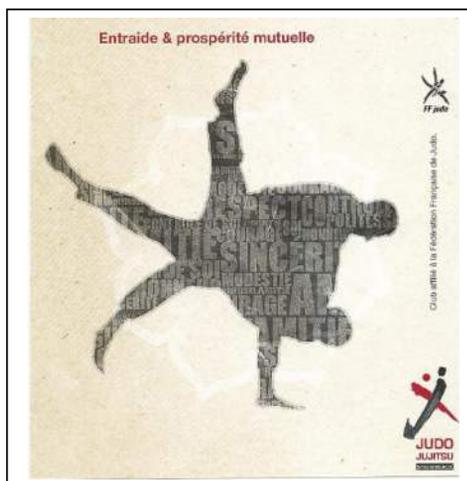
Mail : sam-laure@orange.fr

Tarifs

Cotisation annuelle : à partir de 75 €

Licence F. F. J. D. A. : 35 €

Possibilité de paiement en plusieurs fois



Ouverture d'un cours de ki shin tai jutsu à Steenwerck

Le ki shin tai jutsu est une activité physique sportive , ludique où chacun progresse à son rythme sans esprit de compétition.

Il s'agit d'une méthode de Self-défense non violente, agréable, collaborative et accessible à tous à partir de 12 ans.

Rendez-vous le jeudi 11 Septembre de 19 h 00 à 20 h 30 au Dojo de Steenwerck pour essayer !

Il vous sera demandé un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique des arts martiaux.



BC Steenwerck News

Nouvelle saison, nouvelle salle !

Le BCS évoluera cette saison dans la nouvelle salle omnisports de Steenwerck. Pour y accéder, c'est très simple ! L'accès se fera par la Maison Decanter et le parking côté stade de football. Premier rendez-vous, le match de gala le 5 septembre. Le BCS accueille une nouvelle fois les Espoirs du BCM Gravelines.

Pour vous inscrire ou ré-inscrire

Le dossier d'inscription est d'ores et déjà disponible sur le site du BCS. Si vous souhaitez vous essayer au basket, nous serons heureux de vous faire partager notre passion!

Les dates de reprises et l'ensemble des horaires d'entraînements des équipes engagées sont à votre disposition sur le site.

Site : www.bcsteenwerck.free.fr

Contact : bcsteenwerck@orange.fr



Le basket dès 4 ans à Steenwerck !

Nouveauté cette saison, nous proposons la pratique du basket aux enfants à partir de 4 ans au sein de notre Ecole de Basket (section baby-basket). Nous accueillons vos enfants à partir du mercredi 10 septembre à 15h15 (puis tous les mercredis à 15h15) pour deux séances d'essai avant inscription.

Plus d'informations : bcsteenwerck@orange.fr

Pour accéder à la nouvelle salle omnisports : parking près du stade de football, accès piéton par la rue de Nieppe, à côté de la maison Decanter.



BCS Evénements

En partenariat avec :



Match de Gala



Espoirs
BCM Gravelines
(Pro A)

VS



Union Bourbourg /
Grande-Synthe
(Nationale 2)

VENDREDI 5 SEPTEMBRE
20 HEURES
SALLE OMNISPORTS STEENWERCK

Match en lever de rideau : MINI-POUSSINS 18H30

Attention : ces rencontres se déroulent au sein de la nouvelle salle omnisports (accès piéton par la rue de Nieppe, maison Decanter, parking du stade de football de Steenwerck).

Plus d'infos : bcsteenwerck.free.fr

Petite restauration sur place

Entrée gratuite

Pour plus d'informations : bcsteenwerck.free.fr / Facebook BCSTEENWERCK



Les membres de l'association du FITNESS vous invitent à les rejoindre dès le lundi 8 septembre. Découvrez et appréciez des cours variés dans une ambiance rythmée! Dorothée, Sandra et Arnaud animeront vos soirées !

4 cours vous sont proposés chaque semaine :

Lundi 19h00 - 20h00 : Cardio / Abdos-Fessiers avec Arnaud

Mardi 19h30 - 20h15 : LIA HIA – Aérodance avec Sandra

Mercredi 19h30 - 20h45 : Renforcement Musculaire avec Dorothée

Jeudi 19h00 - 20h15 : Remise en forme avec Sandra

La cotisation annuelle est de 105.00 Euros pour les Steenwerckaises et 115.00 Euros pour les Extérieures.

➤ **ATTENTION CHANGEMENT**

Le règlement et le certificat médical sont obligatoires DES LE 1^{ER} COURS
Une permanence sera assurée 20 mns avant chaque cours pendant tout le
mois de septembre.

Pour les inscriptions, il est obligatoire d'apporter :

- La fiche d'inscription remplie
- 1 certificat médical
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- Le règlement (facilités de paiement)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Cathy Gambier, Présidente au 06.78.53.69.35
Delphine Blanpain, Secrétaire au 06.11.28.83.38



Samedi 6 septembre 2014
de 10h00 à 17h00

Le Tennis Club de Steenwerck
vous propose une

journée découverte

durant laquelle auront lieu les

inscriptions pour la saison 2014/2015

- ⌚ Inscription pour le tennis-loisir
(Licence obligatoire + libre accès aux courts*)
Tarifs : Adulte : 48 € Enfant (<16 ans): 26 €

- ⌚ Inscription pour le tennis-loisir + cours
(Licence obligatoire + cours + libre accès aux courts*)
Tarifs : Adulte : 48 € + 48 € par trimestre
Enfant : 26 € + 34 € par trimestre (<16 ans)

* Un tarif dégressif est proposé pour les couples ou les familles inscrivant plusieurs enfants.

* Les courts comprennent la salle des sports pendant les créneaux réservés au tennis club de Steenwerck (et selon disponibilité) et en permanence les 2 terrains extérieurs.

Des nouvelles du 3ème tournoi open

Cette année encore, le tournoi open a rencontré un beau succès.

En effet il a permis à de nombreux joueurs de différents clubs de la région de s'affronter durant les 5 semaines du tournoi.

Voici les résultats du tournoi:

- ⌚ Finale simple messieurs : **Bollengier Loïc** - Dissaux Olivier : 6/2 6/2
- ⌚ Finale + 35 messieurs : **Legrand David** - Faureau Sébastien : 6/3 6/3
- ⌚ Consolante SM : **Cliqueteux Quentin** - Pickeu Gauthier : 6/0 6/0
- ⌚ Consolante + 35 : **Sauvage Jean-Paul** - Bouju Stéphane : 6/2 6/4

Trois titres de Champion de France pour les Archers Steenwerckois

les Archers Steenwerckois se sont déplacés ce week-end de Pentecote pour une compétition nationale qui s'est déroulée dans l'Hérault notamment dans la ville de Béziers.

Cette compétition se déroulait sur deux jours et regroupait 26 équipes venues de toute la France soit environ 240 archers toutes catégories confondues.

Deux tirs successifs, un le samedi et le dimanche matin ont permis à l'équipe en premier lieu de se qualifier pour la phase finale. les 10 meilleures équipes étant qualifiées. Les Archers Steenwerckois se trouvaient alors en troisième position derrière une équipe de Moselle et une du Pas de Calais. lors de la finale, L'équipe de Steenwerck a dû faire appel à une maîtrise totale de ce sport qui demande de nombreux efforts de concentration, de régularité, de calme et malgré tout de bonne humeur.

Tout cela réunit leur a permis d'accéder à la première place du podium, avec en plus deux performances individuelles. Une pour Mr Vincent Favier qui devient champion de France dans la catégorie Adultes avec un score de 293 sur 300. et une autre avec Jean-Christophe Delebois qui est champion de France dans la catégorie moins de 18 ans pour la troisième année consécutive. Avec un score de 290 sur 300. l'équipe quand elle est première avec un score de 1124 sur 1200.

L'équipe était composée de: 2 adultes, 2 adolescents, et un jeune de moins de 14 ans, avec dans chaque catégorie un remplaçant en cas de problème.

Une mention spéciale pour Lucas Favier le benjamin de l'équipe en catégorie moins de 14 ans qui a dû gérer seul les trois tirs n'ayant lui aucun remplaçant, ce qu'il a fait avec toute son énergie et son sérieux et tout en sachant qu'il était une pièce maîtresse pour l'équipe. il faut préciser que lors du dernier tir la température en salle avoisinait les 38 degrés.

Toute l'équipe. c'est comportée de façon admirable et cette première place est dû au travail de chaque archer.

Catégorie adultes: Hofkens Dominique, Fauvart Frédéric, Favier Vincent.

Catégorie moins de 18 ans: Jean-Christophe Delebois, Jonathan Maréchal, Jordan Labalette et en moins de 14 ans, Lucas Favier.

Bravo aux Archers Steenwerckois qui terminent leur saison sportive avec trois titres de champions de France. merci également aux initiateurs et aux encadrants qui leurs ont permis d'accéder à un tel niveau sportif.

Pour tous renseignements au niveau du club veuillez vous adresser à:

Mr Roger Charles 03.28.49.98.95

Mr Jacques Labalette: 03.28.49.97.74



Attention au monoxyde de carbone !

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...
Les bons gestes de prévention aussi.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours :**
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Attention au monoxyde de carbone !

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.
Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prosrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, **ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications**. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Communication de la C.A.F



Aide au logement étudiant 100 % en ligne Une seule porte d'entrée : Caf.fr

Pour des démarches simplifiées, une autonomie renforcée et un engagement en faveur du développement durable.

Pas besoin de se déplacer, effectuez votre demande d'aide au logement uniquement sur caf.fr (aucune demande papier).

Pour gagner du temps, munissez-vous :

- de l'adresse complète de votre nouveau logement,
- d'un relevé d'identité bancaire à votre nom,
- du nom et de l'adresse de votre propriétaire,
- du montant du loyer et des charges locatives,
- du montant de vos ressources 2013 ou du montant de votre bourse de recherche.

Important : les ressources des parents ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'aide.

Attention : la demande doit être faite dès l'entrée dans le logement. Nous ne ferons pas de rappel !
L'aide au logement est payée à compter du deuxième mois d'occupation (ex : entrée dans le logement en septembre, versement de l'Aide au logement en novembre).

Bon à savoir : l'attribution de l'aide au logement peut influencer sur le montant des prestations de la famille.
Faites vos comptes !

Communication de la Préfecture du Nord

La sous-préfecture de Dunkerque s'est engagée dans une démarche volontaire d'amélioration de la qualité de son accueil et de l'écoute des usagers. A cet effet, nous vous informons de la mise à disposition d'une adresse mail, destinée à recevoir toutes les demandes :

- d'informations générales sur une réglementation ou une procédure gérée par la sous-préfecture
- relatives à l'état d'avancement d'un dossier
- d'information pour la constitution d'un dossier
- concernant les conditions d'accès en sous-préfecture et de réalisation des démarches administratives
- relatives à la communication de pièces administratives

Cette adresse mail est : sp-dunkerque-marianne@nord.gouv.fr

Objets trouvés

Depuis le journal précédent :

- des vêtements oubliés à l'Accueil de Loisirs ont été déposés en mairie.
- un blouson en jean bleu marine à capuche
- une clé ronde
- une paire de lunettes dans un boîtier.

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, vous renseigner auprès de l'accueil en Mairie.

Nouvelle activité à Steenwerck

Ouverture au 1^{er} octobre 2014 de l'agence **Corinne CAPART IMMOBILIER** :

Transactions immobilières, location de biens, accompagnement dans les démarches, prêts bancaires et diagnostics

2 rue Haute 59181 STEENWERCK

Tel : 06.03.66.77.63

Prochain Journal de Steenwerck

Pour le prochain numéro du journal de Steenwerck, les articles doivent être déposés en Mairie au plus tard le 17 novembre 2014.

Il vous est également possible de les envoyer directement par mail sous format Word ou PDF à l'adresse suivante : markmazieres@yahoo.fr

Enfin, nous recherchons des personnes souhaitant participer à la distribution du Journal sur le secteur de la Croix du Bac. Merci de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie si vous êtes intéressé(e).

Les manifestations et évènements à Steenwerck

Septembre

Dimanche 14

Fête de la paille
Musée de la vie rurale

Samedi 20

Vente de fringues
Allo Ass Mat
Salle des sports

**Samedi 20
Dimanche 21**

Ducasse
Ducassociation
La Croix du Bac

Dimanche 21

Don du sang
Salle Saint-Joseph

Dimanche 28

**Brocante
Carnaval de Totor**
Office du Tourisme

Octobre

Dimanche 5 et dimanche 12

Banquet des aînés
La Commune
Salons de la Prairie

Samedi 18

Capt'anim
Halloween
Maison Decanter

Samedi 25

Concert de gala
Harmonie Municipale
Salle des Sports

Dimanche 26

Parfums et saveurs d'antan
Musée de la vie rurale

Novembre

Samedi 8

Loto
Un défi, un espoir pour la vie
Salle des sports

Mardi 11

Cérémonie du Souvenir

Dimanche 16

Audition de la Ste Cécile
Harmonie Municipale

Samedi 22

Capt'anim
Animation
Maison Decanter

Samedi 22

Portes ouvertes
RAM

Samedi 29

**Vente de jouets
et puériculture**
Allo Ass Mat
Salle des sports

Dimanche 23

Don du sang
Salle Saint-Joseph